



Un numéro 20 en 2020! Quel timing cela aurait fait! Malheureusement, notre ami(e) Covid en a décidé autrement. Place au 21, numéro bien connu de l'assassin qui y réside... Et pour la 1<sup>re</sup> fois, c'est 12 pages d'un coup! Quel bonheur!



## Notre triple anniversaire

## Voilà 30 ans que notre bureau officie à votre service...

... et c'est toujours avec plaisir que nous nous levons le matin pour assurer la continuité de nos prestations. Parce que Ligne Bleue est une création propre, avec son lot de petits bonheurs, d'incertitudes, de créativité, de contrariétés, etc. Bref, un bureau en vie, à taille humaine, en renouvellement permanent d'expériences, parce qu'on apprend tous les jours, des évènements, du temps qui passe, de vous.

Parmi les petites contrariétés de saison, ayons un pensée particulière pour un certain virus. Loin de vouloir minimiser ses effets, car il est probable que certains de nos lecteurs ont eu à subir ses effets néfastes de manière directe ou non, il appert que sur un plan bassement matériel, cet hôte indésirable nous a causé bien du souci. Et par ricochet, à vous aussi. Parce qu'il est présenté au moment même où le n° 20 de Lignes Bleues (\*) était prêt à l'envoi, avec un contenu lié à notre 30<sup>e</sup> anniversaire! Autant dire que nous n'étions pas resté les bras croisés. Nous avions en effet prévu de fêter un triple anniversaire : les 30 ans de Ligne Bleue ; les 30 ans de partenariat avec AFER Europe / Aviva ; les 25 ans de partenariat avec la Banque Triodos, en tant qu'agent délégué.



FSMA 0.832.888.322

Pour soigner cet évènement particulier, nous avions prévu 4 rendez-vous gastronomiques avec nos partenaires et clients à Bruxelles, Liège et Namur, le tout agrémenté d'un gâteau à déguster lors d'un week-end « Blue Friends Days » dans le très beau gîte Natica à Butchenbach, offert à tous nos clients et accessible par tirage au sort.

Évidemment, comme bien d'autres activités, nous avons dû ranger tout cela dans le fond de notre pantalon. Non sans exécrer ce coup du sort... parce que nous ne pourrons pas remettre le couvert. Les 30 ans du bureau, c'était le 9 avril, et c'est passé. Maigre consolation : nous ne sommes pas restés les bras levés depuis. Ce n° est le reflet des projets mis en place.

(\*) Ce n° 20 est téléchargeable sur notre site, rubrique « La librairie ».

#### Éditeur responsable

Bernard Poncé, Gérant de Ligne Bleue sprl

#### Désabonnement?

Envoyez-nous simplement « STOP LB ».

## À Bouge, le temps ne s'est pas arrêté...

Covid ou non, déjouant les coups de barre, et loin de nous mettre à l'arrêt, nous ne sommes pas resté les bras ballants ces derniers mois. Pour finaliser certains projets, la crise sanitaire nous a donné l'opportunité de mettre le turbo. C'est normal, puisqu'elle a démarré dans le signe du Poisson. C'est peut-être un lieu commun de le préciser, mais cet évènement à donné le ton en nous tendant une perche. Nous l'avons planté dans le sol pour qu'elle se plie à notre volonté afin de nous faire monter vers les sommets où siègent nos envies, que le mal insidieux n'a pas encore réduit en cendres, malgré ses coups de butoir. Nous gardons espoir malgré tout. Et pour la suite, nous verrons... :-)). Vous trouverez donc au fil de ce bulletin un petit florilège de notre activité.



# ARCHIVES

#### NUMÉRISATION

Voilà bien deux ans que nous avons entamé la numérisation de tous nos dossiers clients. Après avoir dépiauté plus de trente fardes à dos de 8 cm, nous voici enfin arrivé à la fin de ce travail de titan! Tous les documents

inutiles ou obsolètes ont été détruits à la déchiqueteuse et tous les autres, ainsi que tous les nouveaux documents sont désormais scannés et conservés de manière numérique. Cette disposition permet de répondre totalement au règlement sur la Protection des données et même, plus puisque la protection des archives papier n'est plus nécessaire, vu qu'il n'y en a plus! Il est donc important de noter que nous n'avons plus de double papier de vos documents. Il vous appartient dès lors d'en conserver copie!

#### RÉÉDITION

:-)



Bonne nouvelle pour les aficionados du compte AFER Europe : nous avons réimprimé notre ouvrage Toute une affaire, par l'abbé Cédaire. Rappelons que cet ouvrage, unique sur le marché, en est à sa troisième édition. Il est le bon compagnon gratuit! - de tout adhérent qui se respecte. Surtout s'il est client de notre bureau!

#### NOUVELLE BROCHURE LIGNE BLEUE

En 2017, nous avons envoyé à tous nos clients notre brochure de présentation, suivie d'un complément en janvier 2019, la fameuse brochure *Les trouvères Thamézami et Klien* (on en rit encore dans les chaumières).

Cet ajout justifié par les évolutions légales et cette brochure de base (les deux d'un format différent) n'en sont pas moins devenues obsolètes, en tout cas pour une partie des informations. Tout a bien sûr été actualisé sur notre site et chacun pourra y découvrir nos informations légales réaménagées (voir aussi page 3).

Nous avons entrepris la rédaction d'un nouveau document de présentation. De format A4, ses 12 pages permettront à chaque lecteur de tout savoir à notre propos, et même plus puisque cet opuscule reprend certaines informations générales qui concernent tout client lambda de n'importe quelle institution financière.

Les nouveaux clients recevront cette brochure automatiquement. Nos clients existants peuvent nous la demander par simple mail. Ce sera aussi un bon outil pour parler de notre bureau autour d'eux. Ça fait toujours plaisir...



#### **TRADUCTION**

Grâce au travail d'Ada Ceuppens et de Pieter Vanderick - bénis soient-ils ! -, nous avons pu mener à bien la traduction de notre ouvrage sur l'assurance solde restant dû À la vie, à la mort !, déjà présenté dans le bulletin précédent. Nous en avons profité pour améliorer la présentation, la lisibilité et la gestion des couleurs qui nous avaient un peu déçu dans l'édition de la version francophone.

Ce livret, tout aussi didactique que son frère francophone, a pour vocation d'aider nos clients flamands à bien appréhender l'assurance solde restant dû et même leur prêt hypothécaire puisque des outils pratiques sont livrés avec l'opus. Si ce travail a pu être réalisé dans le cadre d'un produit bien circonscrit, précisons quand même que notre engagement dans la langue de Vondel s'arrête globalement là, et à la traduction de certains articles sur notre site. En effet, nous estimons que notre connaissance du néerlandais n'est pas suffisante que pour apporter à de clients néerlandophones un service digne de ce nom en matière de placement.



Toujours est-il que si vous connaissez des personnes envisageant un prêt hypothécaire (voyez aussi en page 10), et en corollaire, la souscription à une assurance solde restant dû, n'hésitez pas à leur communiquer nos coordonnées. Nous leur enverrons notre livret gracieusement.



#### LES VACANCES DE LIGNE BLEUE

Hé oui, c'est pas le tout de travailler comme une bête 7 jours sur 7 jusqu'à pas d'heures pour le bonheur de ses clients. À un moment, il faut dire stop. Sinon, ça ne peut pas persévérer continuer durer, et alors, ça ne sert à rien. D'autant que personne n'est indispensable...

Plus sérieusement, nous savons que nombre d'entre vous apprécient notre disponibilité et notre réactivité, même en-dehors des heures de bureau. Ce qui tombe bien puisque des heures de bureau, nous n'en avons jamais eu. Néanmoins, vous avez déjà pu comprendre en lisant nos pages (et vous verrez que ce n'est pas fini) que nous ne sommes pas resté les jambes croisées ces derniers mois. Il nous faut donc souffler, d'autant que vous ferez sans doute la même chose en même temps que nous.

Nous serons donc en congé ou en activité réduite pendant les mois de juillet et d'août. Nous vous donnons cicontre le détail de notre calendrier. Notez qu'en fonction des évènements et opportunités, il pourra évoluer. Pour en être sûr, consulter notre site Internet, rubrique « Agenda ». Terminologie:

Congé signifie que nous nous interdisons l'accès à notre bureau mais nous restons accessible par mail ou gsm. Activité réduite signifie que nous nous permettons l'accès à notre bureau mais nous tentons de nous consacrer à l'avancement de nos projets (certains sont évoqués dans ces pages). Dans les deux cas, laissez un message en cas d'absence. Une réponse ne sera toutefois sans doute pas donnée tout de suite.

#### JUILLET:

1 au 5 : Activité réduite

• 5 au 15 : Congé

15 au 20 : Activité réduite

• 20 au 30 : Congé

#### AOUT:

1 au 15 : Activité réduite

15 au 30 : Congé

Et déjà, bons congés à vous!

## Nouvelle procédure pour les souscriptions d'assurance

Vous le savez sans doute, mais il est bon de rappeler que depuis pas mal de temps, un chemin législatif +/- complexe a amené les banques et les assurances à mettre en place des procédures de plus en plus lourdes justifiées par la protection des consommateurs d'une part, et la traque au blanchiment et au financement du terrorisme d'autre part. Malheureusement, - faut-il s'en étonner ? -, au risque de mal faire, on a préféré faire n'importe quoi. Vous me direz que c'est de saison, mais dans le cas présent, ça remonte à plus loin et surtout à plus haut, au niveau européen. Comme ce n'est pas le sujet ici, nous traiterons de cela dans un prochain numéro parce que, comme Godefroid, nous bouillons!

En attendant, en tant que courtier d'assurances (nos activités bancaires ne sont pas concernées), nous avons dû suivre le mouvement, la loi se moquant bien de la taille de l'intermédiaire. En ce bas monde où se terrent les idées administratives les plus saugrenues qui sont autant de léporides en goguette, il ne faut parfois pas s'étonner des relents délétères et nauséabonds qui s'exhalent des terriers sur lesquels les cuniculophiles protecteurs de la raison que nous sommes tentent tant bien que mal de placer des plaques de bois qui seront autant de cache-halots. Alors, oui, c'est un jeu de mots déliquescent, mais ça fait du bien!:-)

Nous avions déjà adapté nos procédures, présentations, etc., il y a +/- 2 ans (voir page 2), mais la loi évolue. Nous avons donc procédé à une nouvelle refonte administrative, plus aboutie, et surtout, créé des documents utiles pour toute souscription. Par rapport aux versions précédentes, ceux-ci ont été complètement revus pour être allégés, clarifiés et simplifiés, tout en restant complets. Ils ont surtout été conçu pour ne remplir que ce qu'il faut en fonction de vos souhaits et en même temps que vous puissiez nous donner les infos nécessaires pour vous conseiller utilement.

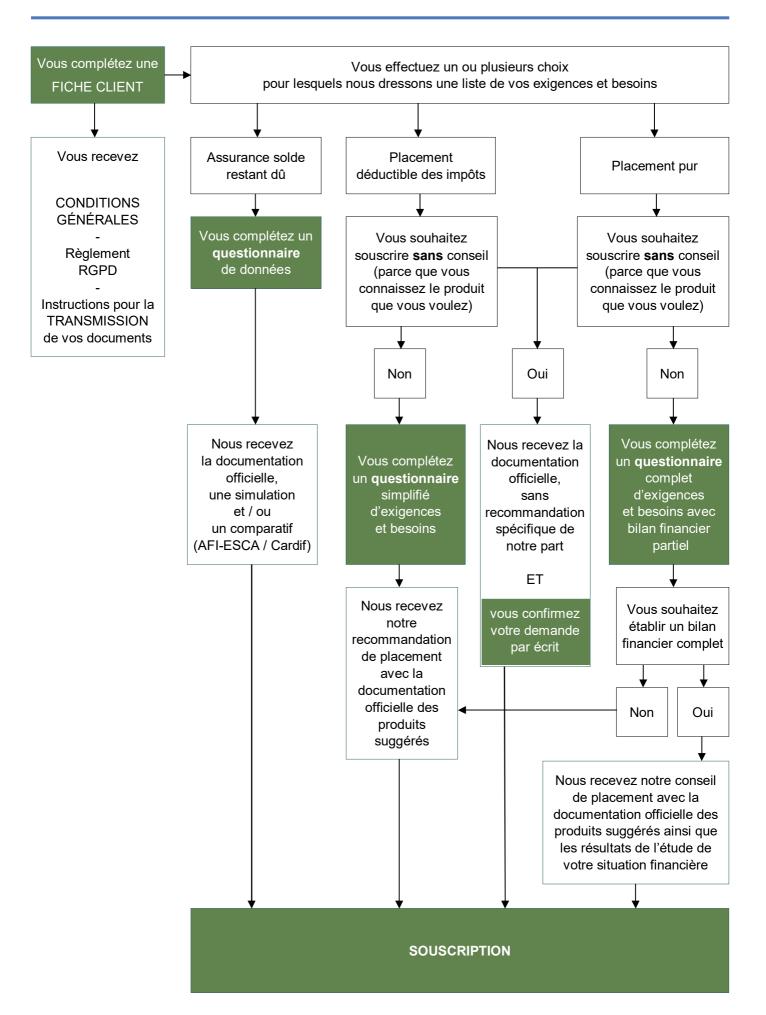
Le graphique de la page 5 vous montre le chemin qui sera suivi administrativement AVANT la souscription en fonction de vos souhaits. Compte tenu des obligations légales et de la réalité de terrain, nous avons distingué trois grands axes de souscription : les assurances de solde restant dû, les assurances de placements déductibles des impôts et les assurances de placements purs, en branches 21 et 23. Les cadres en vert indiquent un moment où vous serez mis à contribution dans le processus. Il se termine par la souscription, laquelle engendrera également quelques papiers à signer, mais le principal aura été fait en amont.

## Ligne Bleue cherche bonnes volontés...

Ce processus est tout chaud, tout beau. Mais il est aussi tout jeune, et donc susceptible d'améliorations. Afin de l'optimaliser le plus rapidement possible, nous faisons appel à la collaboration de nos clients.

Nous cherchons de bonnes âmes qui pourraient tester nos différents documents fictivement, mais concrètement, en les remplissant comme s'ils souhaitaient effectuer l'une ou l'autre opération. Elles devront bien sûr nous communiquer leurs impressions et leurs éventuelles idées pour améliorer les choses.

Les personnes intéressées peuvent nous envoyer un mail à notre adresse info@lignebleue.biz. En remerciement de leur participation, nous aurons le plaisir d'offrir aux personnes sélectionnées un cadeau original.



## Un nouveau partenaire:



Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau partenaire, Bâloise Vie Luxembourg, avec qui nous avons choisi de travailler parce que via son contrat de branche 23 (à capitaux et intérêts non garantis), il est possible d'ac-



quérir des parts dans un fonds de placement géré par Shelter Investment Management et investissant dans de **l'immobilier durable**. Or, nous n'avions pas jusqu'à présent pu ouvrir de portes à nos clients dans cette catégorie de placement.

L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement positif, à long terme, via un portefeuille de sociétés immobilières cotées durables, avec une diversification mondiale, mais en mettant l'accent sur l'Europe et la Belgique. L'univers du développement durable est fondé sur l'analyse et les données du GRESB, qui effectue des analyses de durabilité des actifs immobiliers à partir d'informations accessibles au public. Le gestionnaire de placement, quant à lui, utilise une approche discrétionnaire fondée sur une analyse fondamentale de l'entreprise pour sélectionner les titres, à l'aide d'un modèle quantitatif en trois étapes : - 1. Filtre de durabilité - 2. Diversification géographique - 3. Une combinaison de différents facteurs dynamiques: solidité financière, valorisation, qualité, dynamique, risque, etc.

En ce qui concerne le filtre de durabilité, il est basé, nous l'avons vu, sur les analyses effectuées par le GRESB, un bureau d'étude internationale basé aux Pays-Bas (Amsterdam). Chaque analyse détermine un niveau de durabilité dont la qualité est notée de A (le meilleur) à E (le moins bon). Le fonds ne reprend que les valeurs cotées A à C. Les valeurs A représentent +/- 50 % du portefeuille, les B +/- 35 % et les C le reste. On peut donc estimer que la durabilité est bien présente. Évidemment, la question se pose de savoir quelle est la qualité de cette durabilité ? Pour s'en faire une idée, il faut se reporter au site du GRESB (https://gresb.com). Pour l'avoir parcouru, nous estimons que les informations données sont fort complètes et transparentes, si l'on excepte le fait un peu spécial qu'il n'est fait mention nulle part (où en tout cas pas de manière directement visible) de ce que veulent dire les lettres GRESB!:-)

Ceci étant, même si nous considérons qu'au final la diffusion de ce fonds d'immobilier durable via le support de Bâloise est tout à fait justifié, nous invitons le lecteur intéressé à se pencher plus avant sur la matière, vu qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Et nous lui suggérons de le faire en marche arrière, c'est-à-dire d'aller d'abord de la source au produit fini. Après consultation du site du GRESB pour validation de l'aspect durable, s'il veut aller plus loin, il pourra alors consulter le site du gérant financier Shelter (https://www.shelter-im.com/fr) et enfin, celui de Bâloise (https://www.baloise-international.lu/fr/be.html), fournisseur du support d'investissement.



Nous sommes bien sûr à votre disposition pour évoquer tout cela avec vous, dans le cadre des dispositions règlementaires en vigueur.

#### LUXEMBOURG?

Le contrat auquel vous souscrivez est celui de Bâloise Luxembourg. À ceux qui se demanderaient si cette souscription est légale, la réponse est : OUI! La seule petite contrainte que cela implique, c'est que le souscripteur devra indiquer l'existence du contrat dans sa déclaration fiscale annuelle, en tout cas tant qu'il sera ouvert.

## Notre site web actualisé...

Hé oui, Tonton virus est passé par ici aussi. Il nous a permis de mettre les mains dans le moteur de notre site et de l'actualiser. Attention, nous n'avons pas dit « remodeler ». Ça, ce sera la prochaine étape. Une chose à la fois *s'il vous plé bien*.

En attendant, si vous allez faire un tour par www.lignebleue.biz, vous pourrez constater qu'en colonne de gauche, ça dépote sauvagement, même si on ne le voit pas tout de suite. Les rubriques ont légèrement changé mais c'est à l'intérieur de celle-ci que les choses ont bougé :

#### A - Qui sommes-nous ?

La rubrique a été simplifiée. On y trouve d'une part une présentation de Ligne Bleue (la même que dans notre nouvelle brochure - voir page 2) et d'autre part, dans l'article « Les informations officielles », nos diverses politiques juridiques (acceptation clients, rémunération, cadeaux, etc.) sous forme de documents pdf téléchargeables. Bref, tout ce qu'il faut savoir pour bien s'endormir après une journée énervante.

On notera que cette rubrique contient aussi notre livre d'or, cet endroit magique où nous plaçons vos commentaires, mais uniquement ceux qui nous font chaud au cœur. De toute façon, nous ne pourrions pas faire autrement puisque, naturellement, nous ne recevons pas de commentaires négatifs. :-))))

#### **B** - Souscriptions

Lorsque vous lirez ces lignes cette rubrique sera peutêtre encore en cours de réaménagement. Nous avons en effet complètement repensé notre processus de souscription et nous vous l'expliquons déjà en pages 4 et 5.

#### **C** - Partenaires

On trouvera ici rassemblés tous les partenaires avec qui nous travaillons. Les présentations des assureurs ont été unifiées sous forme de fiches reprenant une identification, le ou les produits dont nous assurons la diffusion, votre avantage Ligne Bleue et, éventuellement, le livre de notre librairie qui complète l'information.

D - Assurances solde restant dû et à long terme / Schuldsaldoverzekering

Cette rubrique particulière est dédiée à la couverture décès des prêts hypothécaire. Elle est proposée en français et néerlandais. Suite à la publication de nos ouvrages À la vie, à la mort ! et Leven, lenen en verze-keren (voir page 6), elle a été fortement réduite en terme de contenu puisque nous renvoyons le lecteur vers nos ouvrages pré-cités. Ici, travaux en cours pour notamment adapter la partie néerlandophone aux nouveaux documents de souscription et à la parution toute récente de notre livret didactique.

#### E - Les infos en plus

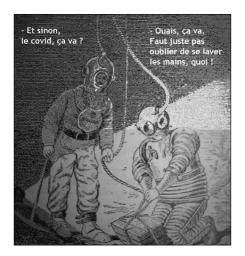
La cure d'amaigrissement se poursuit. Nous conservons les articles réellement utiles, mais beaucoup d'entre eux se retrouvent déjà dans nos ouvrages, notamment Le livret bleu. Dans l'attente du petit frère Et bien, investissez maintenant!, certains articles sont maintenus, mais ça commence à sentit le sapin. Nous préparons ainsi le terrain à un prochain site web épuré, plus clair et plus simple.

#### F - La librairie

Il s'agit sans doute de la rubrique qui nous tient le plus à cœur puisqu'elle regroupe les produits de notre plume. Nous l'avons également reliftée. On y trouve désormais 3 sections : Les ouvrages de la collection « Service + » ; ceux du projet « Les 7 couleurs du bleu » ; et les éditions liées à notre communication externe, c'est-à-dire notamment les anciens numéros de votre bulletin bulletin financier +/- semestriel préféré. :-)

## Le coronavirus nous emm...

Nous reproduisons ci-dessous l'article que nous avons publié antérieurement sur notre site internet. Il a été rédigé le 29 février 2020 et légèrement actualisé le 12 mars. La présente publication n'a pas pour but de savoir si nous avions raison ou non, même si les évènements ont plutôt confirmé nos sentiments. Plus que cela, nous voulons ici conforter une fois encore l'opinion que nous avons développée dans notre bulletin n° 17 (téléchargeable sur notre site, rubrique « La librairie ») à propos des crises : quand on investit à risque boursier, cela doit être vu à long terme !



Fin 2019. Après une année boursière exceptionnelle, de nombreux clients nous appellent et nous écrivent pour nous dire leur satisfaction et leur joie d'avoir gagné entre 15 et 30 % sur l'année...

Fiction ? Oui, bien sûr ! Nous n'avons entendu personne. Il faut croire que c'est normal. Aujourd'hui, tous s'inquiètent parce que les bourses chutent : On va perdre tout ce qu'on a gagné !

Oui, et alors !? Comme disait Shrek en sortant du château au dragon : Ben, tu vois, t'es pas mouru, l'âne, t'es pas mouru !

Relativisons dès lors le propos, et gardons la tête froide, voulez-vous ? Parce que le *bis repetita*, ça commence un peu à nous gonfler les oreilles. Nous invitons ceux qui se posent des questions à relire notre article consacré à la crise (quelle qu'elle soit) dans notre bulletin 17.

Nous n'allons donc pas ici réécrire l'histoire, qui se répète, avec force, nous ne le nions pas. Nous vous donnons juste quelques pistes de réflexion, tout en précisant que ce n'est pas l'agent délégué de la Banque Triodos qui parle ici, lequel n'est pas autorisé à donner du conseil personnalisé (et ça tombe bien, cela n'en est pas) mais le courtier en assurance. Et encore, en réalité, c'est plus Bernard Poncé, en tant qu'investisseur lambda. Lequel n'est ni devin, ni gérant de fonds, ni quoi que ce soit qui pourrait ressembler à un type qui a la science infuse. Mais qui réfléchit en bon père de famille, avec une vision à long terme. Et qui a autre chose à faire que de se casser la tête avec une énième crise boursière. Ce qui ne nous empêche pas de plaindre sincèrement ceux qui sont atteints du virus et en subissent parfois des conséquences bien dommageables. Bref :

- Il est trop tard pour vendre.
- Par contre, l'histoire montre que les crises, quelles qu'elles soient, sont souvent de courtes durées, parce que les marchés anticipent. Ce qui ne veut pas dire charrette dans le cas présent parce que le virus a un effet retardateur.
- Par ailleurs, les marchés réagissent souvent plus à la crainte d'un problème qu'au problème lui-même. Le but étant pour les investisseurs institutionnels de se positionner au mieux pour profiter du moindre cent de la reprise à venir. Mais dans le cas présent, reconnaissons que nous avons dépassé cette crainte-là.
- Il est donc probable que d'ici 2 ou 3 mois, les marchés se reprennent. Notamment parce que qu'avec le retour des beaux jours, le virus pourrait perdre de ses effets. Ce pourrait même être moins, on l'a déjà vu.
- L'expérience montre que même dans les pires déprimes, il y a toujours à un moment donné quelqu'un qui se lève et qui dit : j'achète !
- Parce que nous sommes convaincu qu'à long terme, la bourse est le reflet de l'activité humaine, et que celleci est fidèle à sa nature, c'est à dire en croissance, nous sommes aussi convaincu que ça va remonter, même si on ne sait ni quand ni pendant combien de temps. Ce qui en soit n'est pas grave.

Donc, en pratique, il faut se poser la question de savoir s'il ne serait pas utile d'acheter au son du canon, d'autant que notre ami Donald vient encore d'appuyer sur le bon bouton. Nous pensons que oui. Mais compte tenu de la spécificité d'un virus baladeur, il est probable que la reprise prenne un peu de temps.

- Comme personne ne sait quand le marché va vraiment redémarrer, il existe une technique simple pour y entrer en période de déprime : l'investissement progressif. Vous divisez la somme que vous souhaitez investir une plusieurs parts égales. Puis, vous investissez la première part le premier mois. Le mois suivant, la seconde part, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout soit investi. Il y aura donc un effet de lissage qui vous donnera un cours d'achat moyen.
- Et si, malgré tout, les marchés continuent à se casser la figure, ne venez pas vous plaindre : vous êtes en investissement à risque. Ça veut dire ce que ça veut dire. Le beurre, l'argent de beurre et le sourire de la crémière, nous ne vendons pas ça. En investissement diversifié via Sicav ou branche 23 de qualité, l'objectif de rendement annuel moyen à long terme est de 4 à 5 % pour un portefeuille neutre et 6 à 7 % pour un portefeuille plus dynamique. Et c'est déjà bien comme ça vu que cela inclut des années à + 30 % et des années à 20 %.
- Accepter le risque, ce n'est pas accepter les gains et se plaindre des pertes. Parce que les uns ne vont pas sans les autres. Mais à partir du moment où l'on est convaincu qu'à long terme, les gains seront supérieurs aux pertes, alors on peut faire le gros dos en période chahutée, voire sans doute mieux : en profiter pour réinvestir. C'est d'ailleurs cette tendance qui se profile de plus en plus sauvagement, puisque plus ça chute, plus une reprise potentielle sera forte.
- Nous comprenons toutefois que ce n'est pas facile parce que c'est aller complètement à contre-courant et peu de gens aiment ça. Vous devez donc agir en respectant votre profil d'investisseur, en adaptant votre patrimoine à votre situation personnelle et en suivant votre sentiment intérieur. Vous devez toujours comprendre ce que vous faites, et vous sentir bien dans les placements que vous faites.

Sur ce, nous allons nous recoucher. :-))

#### À PROPOS DE DÉCONFINEMENT

Le Coronavirus n'a pas fait que des malheureux. Il nous a par exemple donné de furieuses envies de réflexion à son endroit. Chacun aura son sentiment sur la gestion de cette crise.

Pour notre part, nous avons réuni nos pensées humoristicosarcastiques dans un recueil de photos de plus de 40 pages intitulé « **En attendant le déconfinement** ».

Il s'agit de photos, personnelles ou non, commentées et placées dans un ordre spécifique, effectuant des aller-retour entre elles sous l'égide de thématiques récurrentes. Quelques-unes émaillent ce bulletin. Donc, oui, c'est de l'humour, et oui, ça fait réfléchir.

A l'heure de mettre sous presse, nous ne savons pas encore si nous éditerons cet ouvrage en l'état, pour une question de droits d'auteur. Il est plus probable que nous modifierons certaines pages par des photos personnelles, tout ne gardant l'idée originale, histoire de ne vexer personne. On vous tiendra au courant. :-)



## Le crédit hypothécaire Banque Triodos

Vous souhaitez acheter ou rénover votre habitation? Sa consommation énergétique vous tient à coup sûr à cœur. Peut-être avez-vous un projet d'habitat groupé et vous recherchez un financement? Optez pour le crédit habitation Triodos. Plus votre habitation est économe en énergie ou solidaire, plus le taux de votre crédit est avantageux. Les mensualités que vous payez chaque mois sont donc moins élevées. Pourquoi ce crédit hypothécaire?

#### Des économies sur votre crédit et sur votre facture d'énergie :

Plus votre habitation est économe en énergie ou plus votre projet est durable ou participatif, plus le taux de votre crédit est avantageux. En optant pour un habitat écologique, vous économisez aussi sur votre facture d'énergie. Vous avez ainsi plus de marge pour rembourser votre crédit. Vous faites donc une double économie.

#### Un accompagnement sur mesure pour votre projet immobilier durable :

Votre projet d'habitat, qu'il soit durable ou participatif, s'inscrit parfaitement dans nos valeurs. Nous en comprenons les spécificités. Grâce à la taille humaine de notre banque, vous êtes en contact direct avec nos chargés de relation. Votre dossier de crédit est donc traité au cas par cas pour vous offrir la solution la mieux adaptée à votre projet, qu'il soit classique, novateur ou avant-gardiste.

#### Des conditions transparentes et identiques pour tous :

Notre taux de base et les réductions dont vous pouvez bénéficier sont clairement annoncés dès le départ. Ce sont les mêmes pour tout le monde, que vous soyez déjà client Triodos ou non. Votre taux final dépend uniquement des valeurs positives de votre projet et de votre engagement à atteindre un résultat le meilleur possible. Et pour les autres produits - assurances, comptes, etc. - vous restez aussi libre de choisir vos partenaires aux meilleures conditions pour vous.

#### Pionnier du financement des nouvelles formes de logement :

Nous avons toujours été particulièrement attentif aux nouvelles formes de logement. Vous pouvez compter sur notre expertise dans le financement de l'habitat groupé, de l'habitat intergénérationnel ou de l'habitat inclusif pour les personnes à mobilité réduite.

#### Caractéristiques :

Nous octroyons des crédits à partir de 75 000 EUR aux particuliers résidents en Belgique avec minimum une source de revenus professionnels et pour une habitation située en Belgique. Durée de 10 à 25 ans. Taux d'intérêts fixes ou variables.

Informations: https://www.triodos.be/fr/credit-habitation.

## Attention au phishing (ou hameçonnage)

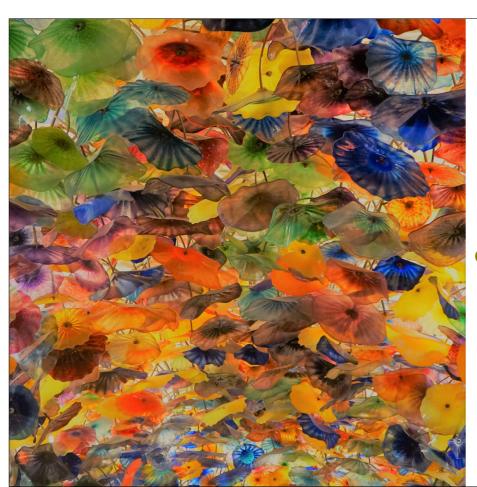
L'hameçonnage est une technique empruntée à la pêche et utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels d'une victime en lui faisant croire qu'elle s'adresse à un tiers de confiance (banque, administration, etc.). Le plus souvent, une copie exacte d'un site internet est réalisée pour que la victime y inscrive ses codes personnels. L'attaque peut aussi être réalisée par courrier électronique ou autres moyens électroniques.

Il est donc nécessaire de toujours bien vérifier les adresses vers lesquelles vous êtes renvoyés. Cela demande un peu de vigilance. C'est pourquoi nous vous proposons de jouer avec nous pour aiguiser vos sens dans ce monde de brute qu'est la finance. Après le confinement, on peut se lâcher un peu. Voici donc un jeu sympathique créé et offert en exclusivité par Ligne Bleue. Profitez-en, parce qu'au prix de la ligne, c'est pas tous les jours dimanche!

Niveau 1 : Vérifiez votre sagacité. Repérez dans ce bulletin l'article illustré par un poisson. Vous l'avez trouvé ? Bravo ! Vous êtes sagace ! Passez au niveau 2.

Niveau 2 : Vérifiez votre perspicacité. Dans l'article évoqué au niveau 1, nous avons caché 11 noms de poissons. Arriverez-vous à les trouver tous ? Attention, il y a un piège ! Réponses en bas de page 12. Si vous en avez trouvé au moins 7, vous pouvez passer au niveau 3.

Niveau 3 : Vérifiez votre sens de l'observation. Jouez ci-dessous avec Oncle Ben. Nous ne vous donnons pas la réponse : à ce niveau-là, c'est trop facile pour vous !



## Joue avec Oncle Ben

Un méchant virus s'est caché dans l'image. Trouve-le avant qu'il ne détruise tout!

Et quand tu l'auras trouvé, mets un masque dessus.

Si tu estimes que tu es le leader du monde libre, tu peux juste mettre une croix sur le virus, parce que dans 'virus', il y a 'rus'. On n'est jamais trop prudent...

## Rappel fiscal

#### RÉCUPÉRATION DU PRÉCOMPTE MOBILIER PAYÉ SUR DIVIDENDES VIA LES IMPÔTS

Rappelons que cette année encore, pour vos impôts 2020 - revenus 2019, vous pouvez récupérer jusqu'à 240 € de précompte mobilier payé en 2019 sur les dividendes perçus sur actions et certificats d'actions.

L'avantage est valable tant pour les actions que les certificats d'action, belges ou étrangers, du moment qu'un précompte aura été prélevé, d'une manière ou d'une autre ; pour tous dividendes perçus par un contribuable, tous comptes-titres confondus ; par personne, et donc, si un compte-titres est tenu en commun, l'avantage est doublé.

**Modalités pratiques**: Le montant doit être indiqué au cadre VII de la déclaration, codes 1437 et / ou 2437. Un document de preuve pourra être exigé par le fisc, mais vous ne devez pas l'ajouter d'office à votre déclaration. De toute façon, lors du paiement du dividende, chaque détenteur reçoit un extrait de compte ou un courrier qui mentionne son montant et le précompte perçu. Si vous avez déjà rentré votre déclaration, vous pourrez faire une 'réclamation' après réception de l'avertissement extrait de rôle.

## Prenons un peu de hauteur...

## Interview exclusive de St Siméon Stylite!

"Si une grue peut le faire, je peux le faire aussi."

"Déconfinera bien qui déconfinera le dernier", a déclaré par hautparleur Monsieur Saint Siméon au vaillant reporter du magazine maritime '3 colonnes à la hune'.





#### **SOLUTION DU JEU PAGE 11**

Hé bien, Poisson n'est pas un nom de poisson, voyons!

Covid ou non, déjouant les coups de BAR, et loin de nous mettre à l'arRAIE, nous ne sommes pas resté les bras ballants ces derniers mois. Pour finaliser certains projets, la crise sanitaire nous a donné l'opportunité de mettre le TURBOT. C'est normal puisqu'elle a démarré dans le signe du Poisson. C'est peut-être un LIEU commun de le préciser, mais cet évènement à donné le THON en nous tendant une PERCHE. Nous l'avons planté dans le SOLE pour ciser, mais cet évènement à donné le THON en nous tendant une PERCHE. Nous l'avons planté dans le SOLE pour qu'elle se PLIE à notre volonté afin de nous faire monter vers les sommets où siègent nos envies, que le mal insidieux n'a pas encore réduit en SANDRE, malgré ses coups de butoir. Nous GARDON espoir malgré tout. Et pour la suite, nous VAIRRON...:-)). Vous trouverez donc dans ces 2 pages un petit florilège de notre activité. Et le piège ?